

Bulletin du 5 mai 2011

Les nouveautés par rapport au bulletin précédent (29 avril) sont en rouge.

RESUME

Culture	Stade	Organisme nuisible	Intervention
Céréales	32-59	vivaces et gaillet, verse, maladies foliaires, criocères	Herbicides, régulateurs, fongicides, insecticides
Betteraves	02-16	adventices, pucerons	herbicide, insecticides
Maïs	00-16	adventices (souchet, etc)	herbicide
Pois de printemps	14-18	tordeuse	pose pièges
Pomme de terre	10-30	adventices, mildiou	herbicides, observation
Tournesol	14-18	pucerons	observation

CEREALES

Stade: blé : 2 nœuds à début épiaison; orge : gonflement de la tige à épiaison.

Fumure :

Le 3ème apport d'azote joue un rôle important sur le rendement et la qualité du grain. Apporté jusqu'à la sortie de la dernière feuille, cet apport oscillera entre 30 et 60 unités d'azote.

Désherbage: (FT 2.34, 2.35)

Dans les parcelles où il y a des vivaces (chardon, rumex, liserons) ou du gaillet, il est possible d'effectuer une intervention avec une hormone (FLUROXYPYR, etc) ou une sulfonilurée antidicot jusqu'au stade dernière feuille étalée (FT 2.34.2). Les sulfonilurées antidicot comme par exemple Express Max, Concert ou Chekker permettent un bon contrôle des repousses de betteraves issues de racines; il est aussi possible d'utiliser Primus ou une hormone comme par exemple Starane XL.

Régulateurs de croissance (FT 2.41-44)

Le risque de verse est réduit par la sécheresse actuelle. De plus, sur les parcelles séchardes, le manque d'eau est défavorable à l'utilisation des régulateurs. Les produits à base d'ETHEPHON s'utilisent dès l'apparition de la dernière feuille. Ces régulateurs ne sont pas miscibles avec les herbicides et miscibles avec certains fongicides mais nous recommandons d'éviter les mélanges. Attendre 7 jours entre l'application d'un régulateur et d'un herbicide (14 jours pour l'ETHEPHON).



Maladies foliaires de l'orge

Il est généralement trop tard pour intervenir et les pertes prévisibles de rendement dues aux maladies sont modérées cette année.

Maladies du blé (FT 2.53.3, 2.55, 2.59.1)

La septoriose est présente sur les feuilles du bas; la météo actuelle n'est pas favorable à la progression de la septoriose sur les feuilles du haut. Surveiller les variétés relativement sensibles comme Arina, Siala, Claro et Tapidor. La rouille brune n'est actuellement que peu présente.

Dans une stratégie à une seule application de fongicide, visant les septorioses et la rouille brune, une strobilurine combinée ou une triazole combinée est appliquée au stade dernière feuille étalée (FT 2.59.1). Eviter d'utiliser 2 fois un fongicide contenant une strobilurine.

Contrôler la présence des maladies et choisir dans la fiche 2.59.1 un fongicide.

Insectes (FT 2.61 et 2.63)

Dans certaines parcelles, on observe de nombreux adultes, œufs **et larves** de **criocères**. Il faut surveiller les criocères dès le stade apparition de la dernière feuille jusqu'à l'épiaison. Si le seuil d'une larve par plante est dépassé, on pourra traiter avec Nomolt, Dimilin ou Difuse. Ne pas traiter avant de voir les premières larves. Si les larves sont plus grandes que 3 mm, d'autres insecticides (FT 2.63) sont indiqués mais seulement avec autorisation de la SPP en toutes régions.



Les **chlorops** (œufs blancs de 2 mm de long) peuvent provoquer des dégâts principalement dans les céréales de printemps. La lutte contre le chlorops se fera avec les insecticides mentionnés sur la fiche 2.63 jusqu'au stade sortie de la dernière feuille

si 20% des talles présentent des œufs (autorisation SPP nécessaire)

Extenso

Les fongicides, les régulateurs de croissance et les insecticides sont interdits en extenso. **Cette année, il sera rarement rentable de changer de stratégie et de retirer la culture du programme.**

BETTERAVES

Désherbage (FT 3.31-34)

En absence de précipitations, le désherbage sera basé sur les produits de contact. En présence de colza, éthuse, amarante, mercuriale ou gaillet un mélange avec Début est indiqué. L'adjonction d'huile permet d'améliorer la pénétration des produits sur des adventices développées, mais augmente le risque de phytotoxicité. Il est recommandé dans toute situation d'appliquer un herbicide racinaire avant la fermeture des rangs. La chloridazone est interdite en sol humifère. Sur le site Internet <http://zuckerruebe.ch>, un outil interactif permet de planifier le désherbage.

Fumure azotée

Pour éviter de brûler les feuilles, la fumure azotée est à apporter avant le stade 6 à 8 feuilles. Cet apport garantit une bonne alimentation lors de la période de croissance principale des feuilles. Un apport tardif d'azote peut avoir une influence négative sur la teneur en sucre et l'extractibilité.

Fumure foliaire (FT 3.55-57)

Au stade 4 à 6 feuilles une fumure foliaire (FT 3.55-57) avec du **manganèse** (7 à 10 kg de sulfate de manganèse) peut s'avérer utile si des carences ont été observées les années précédentes.

Lors de la fermeture des rangs, apporter du Bore en fumure foliaire (FT 3.55-57) afin d'éviter la pourriture sèche du coeur. Cet apport est particulièrement indiqué sur des sols alcalins (lors de chaulage). **Le bore présent dans le sol peut être bloqué par temps sec.**



Pucerons

Des pucerons colonisent parfois les betteraves. Le **puceron vert** n'occasionne que peu de dégâts mais peut transmettre le virus de la jaunisse. Cette maladie étant peu présente, les risques sont faibles. Lorsque de grandes colonies de **pucerons noirs** se développent sur la surface inférieure des feuilles de betteraves, ces dernières finissent par se recroqueviller sous l'effet des nombreuses ponctions de sève. Si le seuil de 80% des plantes colonisées est atteint, il est possible d'intervenir avec PIRIMICARBE (autorisé en PER). Contre le puceron noir, il est aussi possible d'intervenir avec le DIMETHOATE mais ce traitement est soumis à autorisation.

MAIS

Stade: semis à 6 feuilles.

Corneille

Il existe de nombreux moyens pour effrayer les corneilles (FT 20.65), mais leur efficacité est de courte durée (3 à 4 jours). Alternier les méthodes (ballons à hélium, corneille morte suspendue à un fil, bandes à oiseaux, plumes plantées dans le sol, etc).

Désherbage (FT 5.31 à 36)

Le désherbage de prélevée n'est pas autorisé en PER, sauf pour les traitements en bande. Au stade 1 à 2 feuilles il est possible d'utiliser les herbicides racinaires. Sur sol lourd choisir la dose la plus élevée, sur sol léger la dose la

plus faible. L'efficacité des herbicides **racinaires est diminuée sur sol sec** et en terre humifère. Les herbicides contenant de la terbuthylazine (Calaris, Gardo Gold, Aspect, etc.) sont interdits en sol karstique. Successor T est en plus interdit en zone S2. L'atrazine sera interdite d'utilisation dès le 30 juin 2011. Appliquer les herbicides à base de sulfonilurées (Equip, Dasul, etc.) ou Mikado, Callisto, Laudis et Acido au stade 4 feuilles, lorsque les adventices sont levées, mais pas trop développées. Contrôler selon la FT 5.35/36 la tolérance des variétés aux sulfonilurées. Respecter une distance de 20 m le long des cours d'eau pour Acido. Sur terre noire, lors de levée échelonnée d'adventices (millets, etc), il est recommandé de fractionner les herbicides.

Souchet comestible

Le souchet comestible contamine de plus en plus de parcelles dans le Chablais et la Plaine de l'Orbe. Le souchet comestible est une graminée vivace de 25 à 40 cm de haut, à feuilles minces (5 à 10 mm de large) et allongées, formant une petite touffe, à tige dressée, lisse. Il se distingue par la base de la tige triangulaire et la production de tubercules en été. Les plantes repartent au printemps à partir de ces tubercules. Les moyens de lutte sont réduits, il s'agit donc d'éviter le transport de terre contaminée par les tubercules d'une parcelle à un autre.

Dans le maïs, il est possible de lutter contre le souchet en appliquant Dual Gold au stade 1 à 2 feuilles. L'efficacité est moyenne (FT 5.34).



POMMES DE TERRE

Désherbage (FT 4.32)

Prélevée : les herbicides de prélevée (racinaires) n'ont une bonne efficacité que lorsque le sol est humide après l'application, c'est-à-dire lors de la germination et la levée des adventices.

Post-levée : la FT 4.32 mentionne les variétés, sur lesquelles il est possible d'appliquer de la METRIBUZINE en post-levée. Pour un désherbage complémentaire contre les graminées, utiliser un graminicide spécifique selon la FT 20.33 ou Titus + Exell qui a aussi une bonne efficacité contre gaillet, amarante, repousses de tournesol et ortie royale. Contre chénopodes et amarante réfléchie il est possible de traiter avec BENTAZONE.

Mildiou (FT 4.53/54)

Les conditions climatiques actuelles ne sont pas du tout favorables au mildiou. Il n'y a aucun foyer découvert à ce jour dans le canton de Vaud. Le site www.phytopre.ch informe gratuitement sur les foyers découverts en Suisse et sur abonnement présente les risques d'infection selon la météo.

Démarrer la protection fongique lorsque que les fanes se touchent sur la ligne avec un contact, un systémique (sauf sur cultures de plants et primeurs) ou un translaminaire (voir fiche 4.53). Renouveler la protection après 7 à 12 jours (selon le produit utilisé et la météo). Il est important d'utiliser un volume de bouillie suffisant (min 300 l/ha). Si vous découvrez un foyer de mildiou avertissez-nous, s'il vous plaît, au 021 557 99 00.

POIS PROTEAGINEUX

Anthraxose (FT 10.51 et 53)

Un fongicide n'est généralement rentable que sur pois d'automne. Suite au mois d'avril sec, la pression des maladies est faible. Contrôler les pois d'automne dès début floraison, le seuil est atteint dès l'apparition des premiers symptômes. Les fongicides homologués sont Amistar et Horizon (1l/ha).

Pucerons (FT 10.52/54)

Les pucerons commencent à coloniser les pois, ils sont à surveiller surtout sur pois de printemps. Le seuil est de 80% des tiges colonisées jusqu'au début fleur. Un traitement au PIRIMICARBE peut être effectué avant la floraison. Il n'y a pas besoin d'autorisation en PER.

Tordeuses : à surveiller sur pois de printemps avec des pièges à phéromone qui se commandent chez Andermatt Biocontrol (tél.: 062 917 50 05). Suite aux températures élevées de ce printemps, le vol a déjà commencé (avec plus de 2 semaines d'avance sur une année moyenne). Les pièges sont à poser dans toutes les régions. Le seuil est de 100 papillons cumulés au stade 2 étages de gousses plates, qui est le stade optimal d'intervention. Il est donc encore trop tôt pour traiter. Les insecticides homologués sont Karaté Zeon, Ravane 50, Decis et Decis Protech. En PER, une autorisation est nécessaire pour traiter.

TOURNESOL

Désherbage (FT 8.31-32)

L'efficacité des herbicides de prélevée est réduite par le manque de précipitations. Un sarclage complémentaire peut être effectué dès le stade 1 à 2 paires de vraies feuilles. **Il n'y a pas de traitement de rattrapage possible sauf pour les graminées (millets, chiendent, etc) avec un graminicide spécifique.**

Puceron (FT 8.52-53)

Surveiller les pucerons dès le stade 8 à 10 feuilles. Le seuil est atteint si la moitié des feuilles sont crispées au stade 10 à 14 feuilles. Si le seuil est atteint, il est possible de traiter avec Pirimicarb WG 50 (pas besoin d'autorisation en PER).

JACHERES

L'application d'herbicide se fait uniquement au plante par plante. Les herbicides autorisés sont les suivants : contre **chardon** avec Clio, Lontrel (0.3%) au stade 15 à 20 cm du chardon, contre **rumex** avec Ally tabs, contre **chiendent** avec Focus ultra, Fusilade, Gallant ou Targa super (1%). Le GLYPHOSATE (5 à 10% à la mèche et 0.5% à 1.5% avec la boille à dos) permet de lutter contre le chardon, le rumex, le chiendent et le liseron. Dosages pour 10 l : 0.5%= 0.5 dl; 1.5% = 1.5 dl; 5% = 5 dl.

Contre les **solidages** et l'**ambrosie** : lutte mécanique (arrachage, etc).